



Dossier COL

S2 TR

8 mars 2026

Vannes

Vannes Trampoline Golfe Morbihan ucknef, la Ville de Vannes et le Comité Régional Bretagne de la Fédération Française de Gymnastique sont heureux de vous accueillir à Vannes.

Cette compétition est ouverte à tous les licenciés 2025-2026 pour les clubs affiliés des Comités Régionaux FFG Bretagne, Pays-de-la-Loire, Centre-Val-de-Loire.

Elle est sélective pour les Championnats de France Filières Fédérale, Performance et Elite.

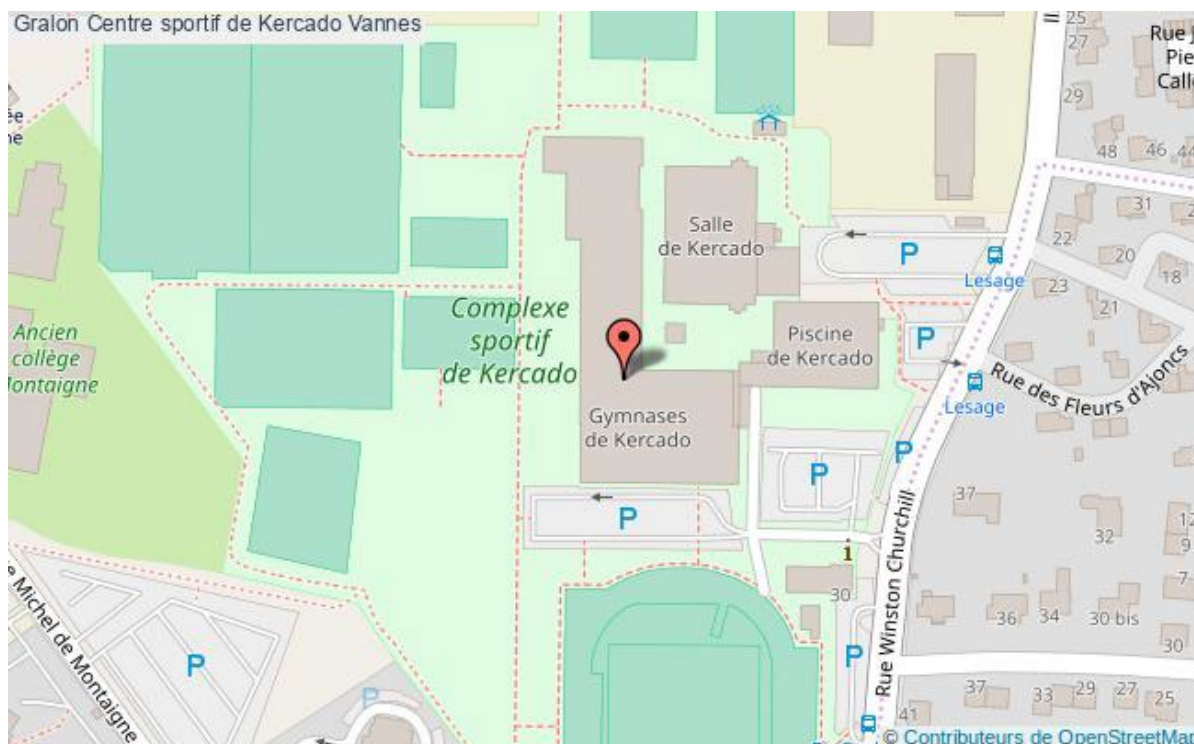
Cette compétition se déroulera conformément aux Règlements techniques 2025-2026 de la Fédération Française de Gymnastique.

Ce dossier club regroupe toutes les informations nécessaires pour que votre accueil se passe dans les meilleures conditions : - Date et lieu de la compétition - Modalités d'engagement - Informations techniques diverses. - Accueil - Restauration - Accréditations

8 mars 2026 - Vannes

*Complexe Sportif de Kercado
Salle Spé Gym/Trampo / A.LeFloch
28, rue Winston Churchill - 56000 VANNES*

PARKING en face du stade d'athlétisme



Contact COL

➤ Pour tous renseignements vous pouvez vous adresser à :

- MOREL Fanny – CTS Bretagne – 06 77 04 23 18 – fanny.morel@ffgym.fr
- LE GALLO Maxime – responsable technique de régional de la discipline + organisateur – 06 85 57 94 40 - legallomax@orange.fr

- **Avant et pendant la manifestation**

VANNES TRAMPOLINE GOLFE MORBIHAN UCK NEF

- **Nom contact :** LE GALLO Max – responsable technique de régional de la discipline + organisateur – 06 85 57 94 40 - legallomax@orange.fr

Accueil

- *Accueil :*
 - *L'accueil des clubs se fera le 8 mars à partir de 10h00*

Lors de cet accueil, toutes les informations nécessaires au bon déroulement de votre séjour, seront transmises aux Responsables des Clubs.

Hébergement

- *Hébergement : Informer Max le gallo en cas de besoin*

Restauration

- *Un espace de petite restauration sera ouvert pendant toute la durée de la compétition*

Billetterie, Badges

- *Pas d'accréditation pour l'entrée dans la Salle de Compétition*

Entrée gratuite pour tous

Date de forclusion : Mercredi 25 février 2026

Engagements des gymnastes :

Les gymnastes doivent être engagés via engagym avant le 25 février 2026 (23h59).

Tarifs

Performance : 31,00 euros par gymnaste

Elite : 36,00 euros par gymnaste

Synchro Perf : 21,00 euros par synchro

Synchro Elite : 30,00 euros par synchro

Fédéraux : 18,00 euros par gymnaste

- ✓ L'engagement des juges via ordojuge est obligatoire et devra être fait au plus tard le 1^{er} mars 2026.
- ✓ Les horaires des réunions des jurys seront donnés avec l'organigramme définitif.
- ✓ En cas de non-présentation ou de départ d'un juge durant la compétition, le club sera pénalisé de l'amende en vigueur.

Règlement des engagements

- ✓ Montant de l'engagement : se référer à Engagym. Le bordereau automatiquement édité fait office de facture et correspond au montant des droits d'engagements dus arrêtés au 26 février 2026.
=> Attention le montant exact du bordereau sera effectif au 26 février 2026 (tout bordereau téléchargé avant cette date ne tiendra pas compte des éventuels forfaits).
- ✓ Les gymnastes ne seront pas autorisées à concourir si les engagements n'ont pas été réglés.
- ✓ Le règlement des droits d'engagements est à effectuer en privilégiant le virement auprès du Comité Bretagne de Gymnastique. (RIB joint) : 15589 35174 04041290840 89 ou par carte bancaire directement sur l'interface engagym du site de la fédération. Si paiement par chèque, merci de le libeller à l'ordre de « Comité de Bretagne FFGym » et de l'adresser au Comité Bretagne de Gymnastique - 4 allée Marie Berhaut – 35000 Rennes.

Forfaits :

- Forfait déclaré avant le 28 février 2026: pas de droits d'engagements à régler, pas d'amende.
- Forfait justifié après le 28 février 2026 : droits d'engagement conservés. Un justificatif doit être fourni (certificat médical, etc...)
- Forfait non déclaré ou forfait non justifié après le 28 février 2026 : droits d'engagement conservés, amende.

Le forfait est à déclarer via l'application engagym. Les forfaits de dernière minute (moins de 48h avant la compétition) doivent également être envoyés par mail à fanny.morel@ffgym.fr en précisant chaque fois le club, la discipline, la filière, la catégorie et le nom du ou des gymnastes.

Vérification des licences

ATTENTION : Les licences des athlètes et entraîneurs seront vérifiées à l'entrée de la salle d'échauffement.

L'entraîneur devra les avoir avec lui. Elles devront comporter les photos des athlètes présents.

Certificat médical Elite

Certaines catégories nécessitent un certificat Médical Elite. Ce certificat doit être envoyé à la Fédération Française de Gymnastique à certificatmedicalelite@ffgym.fr.

Les gymnastes dont le certificat n'a pas été envoyé à la FFGYM doivent fournir ce certificat sur le site de la compétition sans quoi ne seront pas autorisés à concourir.

Accès plateau de compétition:

L'accès au plateau de compétition n'est autorisé qu'aux compétiteurs, aux entraîneurs et aux juges. Les compétiteurs doivent maintenir l'espace de compétition dégagé de leurs effets personnels.